RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS DE L'OECP SUR:

www.economie.gouv.fr/daj/observatoireeconomique-commande-publique



Etude sur la soustraitance dans les marchés publics -2020



Guide pratique de l'achat public innovant - 2019



Guide pour faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique - 2019



CONTACTEZ-NOUS

6, rue Louise Weiss Télédoc 351 75703 Paris Cedex 13 Tél: 01 44 87 17 17



www.economie.gouv.fr/daj



in Suivez-nous sur LinkedIn



Guide sur les aspects sociaux de la commande publique









EN RÉSUMÉ

Le guide sur les aspects sociaux dans la commande publique est issu de premiers travaux initiés en 2007.

Il est porté par l'Observatoire économique de la commande publique (OECP) de la direction des Affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, en copilotage avec la direction des Achats de l'Etat (DAE) et la délégation générale à l'Emploi et la Formation professionnelle (DGEFP)

L'édition 2022 s'est enrichie de nouvelles thématiques, témoignages d'une diversité croissante des considérations sociales et de la participation active de nombreux contributeurs.

Elle répond aux enjeux de la loi Climat et Résilience, vise à accompagner les acheteurs, entreprises et acteurs de l'ESS et alimente le Plan national pour des achats durables (PNAD) 2022-2025.

Elle s'articule autour de trois thèmes, identifiés par un code couleur (insertion des publics éloignés de l'emploi, promotion de l'égalité femmes-hommes et achats publics issus du commerce équitable) et d'une vingtaine de fiches.



C'EST QUOI L'OECP?

L'Observatoire économique de la commande publique (OECP) est une instance de concertation et d'échange d'informations entre les différents acteurs de la commande publique (opérateurs économiques, pouvoirs adjudicateurs, etc.). Il contribue à la diffusion des bonnes pratiques en matière de commande publique. L'OECP est également en charge du recensement économique de l'achat public et de l'analyse économique des contrats de la commande publique.



... pour une démarche achat performante

S'appuyer sur un plan d'action global.



L'adoption d'une stratégie achat permet de mieux préparer et réussir l'intégration des aspects sociaux dans vos achats, en fixant en amont des orientations fortes portées par les décideurs et des actions opérationnelles pour les services.



Prendre en compte l'accès des TPE/PME et des entreprises de l'économie sociale et solidaire à la commande publique.

Préserver la simplification administrative et rester ouvert à l'innovation en recourant par exemple aux marchés négociés pour les achats innovants en dessous de 100 000 €HT à fort potentiel dans le champ de l'économie circulaire.

... pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi

Q

Faire du sourcing et informer sur son besoin.

notamment pour les contrats réservés au secteur du handicap ou au secteur de l'insertion par l'activité économique pour s'assurer des capacités de réponses du ou des secteur(s) retenu(s).



S'appuyer sur les cahiers des clauses administratives générales (CCAG).

Dans leur nouvelle version 2021, ils intègrent des clauses d'insertion pour tout type de marché et de façon très détaillée. Ils peuvent être déclinés pour les concessions.



Se faire accompagner par un facilitateur ou un acteur de l'emploi.

Il peut intervenir de la préparation du marché à son exécution, afin d'aider à l'élaboration et la rédaction des clauses sociales, dans l'identification des publics et solutions disponibles et dans le suivi du dispositif d'insertion.

... pour la promotion de l'égalité femmes-hommes



Croiser les objectifs portés par son entité pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et la stratégie achats.

Par exemple, repenser son besoin pour qu'il ne véhicule pas de stéréotypes et qu'il soit adapté aux deux sexes.



Promouvoir l'égalité dans les conditions de travail du personnel affecté.



Penser à diversifier les secteurs pour élargir les clauses sociales d'insertion aux publics féminins, moins représentés dans les secteurs traditionnels.

... pour des achats publics issus du commerce équitable

Depuis jar équitable qualité et

S'appuyer sur la loi EGAlim.

Depuis janvier 2022, les produits issus du commerce équitable entrent dans la définition des produits de qualité et durable devant être servis en restauration collective, ce qui renforce la prise en compte de la juste rémunération dans le secteur de l'alimentation.



Identifier les labels équitables indépendants.

Le recours à certains labels, remplissant les conditions d'indépendance, peut aider à formuler de manière précise le besoin et les exigences de l'acheteur. Elle facilite ainsi sa compréhension par les entreprises qui souhaitent proposer une offre, puis l'appréciation de la conformité et de la qualité des offres par rapport à son besoin.